

ANNEE 2023

SEANCE PUBLIQUE
DU 13 NOVEMBRE 2023

Délibération n°

2023083

Date de convocation : 08/11/2023

Date d'affichage : 16/11/2023

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 18
Pouvoirs : 4
Nombre de votants : 22

Vote : 22

Pour : 22 (dont 4 pouvoirs)

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'Unanimité

Envoyé en préfecture le 16/11/2023
Reçu en préfecture le 16/11/2023
Publié le
ID : 064-216401000-20231113-2023083-DE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille vingt-trois, le 13 novembre à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 8 novembre 2023, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms. Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Bernard COMBES, Philippe ENSALES, Cédric BRESAC, Christian GARRIGUES, Mikel AMILIBIA, Jean-Baptiste HALTY, Marc PERRIER.

Mmes, Valérie ETCHART, Fleur BEYRIS, Sylvie ITHOURRIA, Marie GRABET DIT BOUCHET, Guénaël LE CAM, Laure TREMOUILLE, Bénédicte LARCEBEAU, Céline FAYS (arrivée à 19h14).

Absents excusés : M. Arnaud PAVLOVSKY (pouvoir à M. Frédéric ETCHEGARAY).

Mmes Emmanuelle DALLEY (pouvoir à Mme Fleur BEYRIS), Valérie RECARTE (pouvoir à M. Michel LAHORGUE), Nathalie HARAN (pouvoir à M. Yannick BASSIER), Maud BARRAL.

Secrétaire de séance : Mme Marie GRABET DIT BOUCHET.

**OJ n°5 : Décision modificative n°3
Budget général 2023**

Rapporteur : M. Yannick BASSIER, adjoint délégué aux finances et aux Ressources Humaines

Monsieur le Maire adjoint explique qu'au regard de l'actualisation de l'état des valeurs des immobilisations à amortir sur l'exercice 2023, il est nécessaire de compléter les crédits en recettes de fonctionnement et en dépenses d'investissement.

Par conséquent, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le transfert de crédits à l'intérieur des sections d'investissement et de fonctionnement, dont le détail figure dans le tableau ci-après.

✓ Section de Fonctionnement :

▪ Dépenses :

chapitre	Libellé chapitre	Article	Montant proposé
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	6811	18 000€

▪ Recettes :

chapitre	Libellé chapitre	Article	Montant proposé
75	Autres produits de gestion courante	75821	18 000€

✓ **Section d'investissement :**▪ **Dépenses :**

chapitre	Libellé chapitre	Article	Montant proposé
23	Immobilisations en cours	2315	18 000€

▪ **Recettes**

chapitre	Libellé chapitre	Article	Montant proposé
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	2805	340.80€
		28121	319.00€
		28152	33.06€
		281538	145.00€
		281568	984.43€
		28158	10 429.80€
		281838	2 413.84€
		281848	2 935.07€
		28185	399.00€
TOTAL 040			18 000€

En conséquence, il est demandé aux membres du Conseil municipal :

- 1) D'accepter d'apporter au Budget primitif 2023 du budget général, les transferts de crédit entre sections et à l'intérieur des sections ;
- 2) D'autoriser Monsieur Le Maire à signer les actes correspondants.

APRES avoir entendu les explications données,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

AUTORISE :

- les transferts de crédits proposés,
- Monsieur Le Maire à signer les actes correspondants.

Fait à Bassussarry, le 13 novembre 2023.

Le Maire,
Michel LAHORGUE

